

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

N° 015/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 2743/2025 du 22 septembre 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de trois mille quatre cent vingt-neuf (3429) petites balles de friperie.

La vente aura lieu le lundi 06 octobre 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

Conditions de participation à la vente

1. La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
2. La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la section du contentieux de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port ;
3. Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
4. Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude de Me DJAGNIKPO Yéwa, Commissaire-Preneur, sis à Tokoin Forever - Lomé, Tél : 70 16 66 70.

Fait à Lomé le 26 septembre 2025

Philippe Kokou B. TCHODJE

Le Commissaire Général p.i